



FACILITER LA TRANSMISSION ET L'INSTALLATION

Les comités locaux pour l'installation (CLI) du Grésivaudan (38)

SITUATION

En amont de Grenoble, entre plaine et montagne

La Communauté de communes Le Grésivaudan comprend 46 communes

103 000 habitants

11 400 ha de surfaces agricoles, soit 17 % du territoire et 42 000 ha de forêt

435 exploitations dont 45% en montagne

Contexte mixte : périurbain et de montagne

RÉSULTATS

› Sur la période 2009 - 2015 :

- **80 cédants** approchés ;
- **50aine de candidats à l'installation** accueillis en CLI ;
- **facilitation d'un vingtain**e de transmissions de ferme ;
- **2 documents de sensibilisation** sur l'installation et le bail rural .

› **Développement d'une culture commune** sur le foncier agricole, l'accompagnement et la transmission grâce à la montée en compétences des élus et agriculteurs participants.

› **Création d'un réseau d'acteurs** favorisant l'échange et la circulation de l'information sur le foncier disponible et les opportunités d'installation et permettant une meilleure réactivité de la CCPG via les élus relais membre des CLI dans le cadre de veille foncière.

Suite à une étude d'analyse sur les exploitations agricoles du Grésivaudan, **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN**, située aux portes de Grenoble, a mis en place fin 2009 début 2010, avec le soutien technique de la Chambre d'Agriculture, **5 comités locaux pour l'installation (CLI)** afin de répondre aux enjeux de la transmission et de l'installation sur son territoire, en cohérence avec les autres outils de cette politique. Couvrant tout le territoire, les 5 CLI forment un réseau d'acteurs sensibilisés et réactifs, composé d'élus locaux, d'agriculteurs et de représentants associatifs.



© Le Grésivaudan

Contexte

Le maintien de l'agriculture, une préoccupation inscrite dans la Charte de développement durable de la Communauté de communes Le Grésivaudan

Soumise à la pression foncière liée à la périurbanisation du territoire et confrontée à la diminution du nombre des exploitations, Le Grésivaudan s'est engagé depuis de longues années à soutenir l'agriculture, qui représente 435 exploitations faisant travailler 525 personnes, dont 33 exploitations en agriculture biologique sur son territoire (en 2014). En effet, dans sa Charte de développement durable, initialement adoptée en 2003 et confortée en 2009 par le conseil communautaire, Le Grésivaudan définit comme des priorités le maintien d'une agriculture viable et vivable, en particulier sur les coteaux et en montagne, ainsi que la pérennisation de la vocation agricole des terres essentielles au maintien des exploitations et la préservation des paysages .

Afin de faciliter les transmissions et de lutter contre la déprise agricole dans certains secteurs, Le Grésivaudan a souhaité développer différents outils, dont les CLI, en relation étroite avec les acteurs agricoles et la société civile et avec l'appui technique de la Chambre d'agriculture.

DISPOSITIF UTILISÉ

Le comité local pour l'installation

Instances locales informelles, les **Comités locaux pour l'Installation (CLI)** rassemblent des représentants du monde agricole, des élus locaux, et parfois des représentants associatifs autour de la transmission des exploitations agricoles et plus largement du maintien de l'agriculture sur leur territoire.

Les orientations de chaque CLI sont fonction du contexte humain et des enjeux locaux, les priorités se portant sur la veille foncière et la mobilisation des cédants potentiels, ou sur la sensibilisation des propriétaires pour la remise en valeur de secteurs en friches, ou le soutien local aux projets d'installation.

Le CLI contribue à un meilleur ancrage local des projets. Il est à la fois « courroie de transmission » et facilitateur local des projets, pour leur intégration dans la réalité du territoire.

> Ses objectifs :

- le repérage des cessions potentielles de foncier ou d'exploitations ;
- l'orientation des agriculteurs cédants vers les dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en relation entre les cédants et les porteurs de projets ;
- la préservation du foncier agricole sur son territoire : appui aux démarches communales pour protéger le foncier agricole, reconquête de friches...

> Sa composition :

Elle peut varier en fonction des choix et des problématiques mises en avant par ses initiateurs.

Impulsion

En 2007-2008, une étude d'analyse des exploitations agricoles du Grésivaudan, en particulier au regard de l'âge des agriculteurs, est réalisée dans le cadre du contrat de développement par le Pays du Grésivaudan. Différentes actions sont alors identifiées, au vu des enjeux de transmission et d'installation :

- le repérage et le suivi en amont des futurs cédants ;
- la médiation et la concertation, en particulier sur le foncier agricole ;
- l'accueil des porteurs de projet ;
- la sensibilisation et l'information aux enjeux de l'agriculture.

La situation est critique dans certaines communes qui risquent de voir partir leur dernier agriculteur sans repreneur. En complément des actions menées par la Chambre d'Agriculture sur le terrain pour repérer et accompagner les cédants et les porteurs de projets, Le Grésivaudan choisit de mettre en place le dispositif des CLI, en co-animation avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère, suivant l'exemple du Pays voironnais précurseur sur les CLI dans le département et consulté en amont sur le dispositif. L'objectif est de développer un réseau d'acteurs sensibilisés à ces problématiques et susceptibles de faciliter les installations, un lieu de rencontres des dynamiques territoriales et d'échanges d'idées.



© Le Grésivaudan

Démarche

Les CLI, relais locaux de l'agriculture

A la fin de l'année 2009, suite à la création de la communauté de communes, le dispositif est créé avec le soutien de la Chambre d'Agriculture. 5 CLI sont mises en route progressivement entre fin 2009 et début 2010, correspondant à 5 aires territoriales distinctes en terme de problématique agricole : CLI du Haut Grésivaudan et du Moyen Grésivaudan en zone de plaine et milieu plus urbanisé ; CLI des Petites Roches (Massif de la Chartreuse), CLI Pays d'Allevard et CLI Balcon de Belledonne (Massif de Belledonne) en zone de montagne et milieu plus rural. Pour répondre aux enjeux identifiés, les CLI se voient confier différentes missions complémentaires, telles :

REPÈRES SUR L'EXPÉRIENCE

> **2007-2008** : étude d'analyse des exploitations agricoles du Grésivaudan initiée par le Pays du Grésivaudan

> **janvier 2009** : création de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan

> **fin 2009 - début 2010** : création des 5 CLI couvrant tout le territoire de la Communauté de communes

> **2010** : création du FIDA (Fonds Intercommunal de développement agricole)

> **2011** : rencontre inter-CLI au niveau départemental

> **2012** : les CLI sont chargées d'émettre un avis sur l'attribution des aides de la FIDA

FACTEURS DE RÉUSSITE

> **Le travail de repérage des cédants et d'accompagnement des porteurs de projet en amont**, indispensable au travail des CLI

> **L'accompagnement technique** sur le long terme de la Chambre d'Agriculture

> **L'animation** des CLI assurée conjointement par la Chambre d'Agriculture et la CCPG

> **Diversité des représentations** au sein des CLI

> **Un taux de participation élevé** (plus de 70%) sur la période 2009-2014 ; une centaine de personnes mobilisées sur le territoire

- **la veille** sur les mouvements de foncier, les documents d'urbanisme, les cessations d'activité ;
 - **l'accompagnement** des agriculteurs cédants, **l'accueil** des porteurs de projets et des candidats à l'installation, leur **mise en relation** ;
 - **l'accompagnement** des élèves du CFPPA de St Ismier dans la construction de leur projet ;
 - **la sensibilisation** des agriculteurs, des propriétaires et des cédants sur les dispositifs d'aide à la transmission et à l'installation, des communes aux enjeux du foncier ;
 - **la remontée des besoins locaux**, en particulier des besoins en produits alimentaires locaux de qualité ;
 - **l'émission d'avis sur les demandes de subvention FIDA** (Fonds Intercommunal de Développement de l'Agriculture) à partir de 2012.
- Chaque CLI se réunit 3 fois par an depuis 2010.

Elles participent par ailleurs depuis 2011 à des rencontres inter-CLI afin de mutualiser les expériences et de conduire des réflexions conjointes sur des thématiques communes, comme par exemple la question foncière en 2016 (le repérage de gisements fonciers).



© Le Grésivaudan

Un lieu de rencontre d'idées et de dynamiques diverses et complémentaires

En Grésivaudan les CLI se composent :

- **d'un élu volontaire par commune**, mobilisé sur les enjeux de l'agriculture et du foncier, recevant les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ;
- **d'un agriculteur volontaire par commune**, si possible délégué foncier,
- d'un représentant de l'association **Terre de Liens** ;
- d'un représentant d'**Alliance Paysans Écologistes Consommateurs de l'Isère** (animation des AMAP, association pour le maintien de l'agriculture paysanne) ;
- **d'un représentant de l'association foncière pastorale** (AFP) ou du groupement pastoral (GP) local ;
- de **la vice-présidente à l'agriculture** de la Communauté de communes,
- de l'animatrice de la **Chambre d'Agriculture de l'Isère** ;
- de **la chargée de mission agriculture** de la Communauté de communes, en particulier en cas de dossier FIDA.

Tous les membres des CLI signent une charte de confidentialité et de bienveillance à l'égard des porteurs de projets et s'engagent à assister personnellement aux réunions.

DIFFICULTÉS

> **Pérennité du dispositif dans l'avenir** du fait d'une disparition à moyen terme des financements régionaux

> **Manque de visibilité** du travail des CLI, difficulté de mesurer l'effet opérationnel du dispositif ce qui peut démobiliser à terme leurs participants eux-mêmes (quand il n'y a pas de résultat concret d'installation par exemple), mais également les élus quant à la poursuite d'un financement du dispositif.

> **Mobilisation des élus** parfois difficile sur les territoires éloignés du monde rural et agricole.

CONTACT

**Communauté de communes
Le Grésivaudan**

04 76 04 42 26
www.le-gresivaudan.fr

Violène Salem, chargée de mission agriculture du Grésivaudan

La présence de représentants associatifs du territoire, comme Terre de Liens et Alliance, a été officiellement entérinée dans la composition des CLI en Grésivaudan. Si elle a été débattue, elle est appréciée et soutenue par Le Grésivaudan. En effet, l'accès au foncier constituant un enjeu central, Le Grésivaudan a souhaité dès le départ associer Terre de Liens aux CLI dans la perspective d'éventuels montages de projets de co-acquisition ou portés par Terre de Liens.

Un rôle reconnu malgré une difficulté à mesurer des résultats opérationnels

Après plusieurs années d'existence, les membres des CLI s'avèrent des relais essentiels pour l'accès au foncier dans le cadre de la veille foncière et de la politique de préemption que Le Grésivaudan a mises en place à l'aide d'une convention Safer. Les participants, et notamment les élus et les agriculteurs membres des CLI, ont acquis un niveau de connaissances important sur les enjeux et procédures ce qui leur permet d'avoir une meilleure réactivité sur les dossiers urgents, notamment en cas de préemption.

Qui plus est, les CLI s'avèrent également des lieux de rencontres et de partages du monde agricole pour certains agriculteurs, de moins en moins nombreux sur leurs communes respectives. Les liens noués avec le lycée horticole et le CFPPA de St Ismier en sont une illustration.

En 6 ans d'existence, les 5 CLI affichent le bilan suivant:

- environ 80 cédants approchés ;
- une cinquantaine de candidats à l'installation sont venus présenter leur projet en CLI (parfois auprès de plusieurs d'entre eux);
- une vingtaine a abouti à une installation sur le Grésivaudan ;
- 2 documents de sensibilisation sur l'installation et le bail rural ;
- plus d'une centaine de personnes mobilisées sur 5 ans (taux de participation aux CLI de 70%).

Dans un contexte de réduction budgétaire, les CLI auront vocation à s'autonomiser dans leur fonctionnement et leur animation, sachant que leurs membres ont, grâce aux formations et à leur expérience, acquis une culture commune et des connaissances importantes sur les enjeux et les outils de préservation du foncier agricole et de pérennisation de l'activité agricole sur les territoires.

FOCUS SUR les ressources humaines et financières mobilisées

Ressources humaines

> en interne

Co-animation et suivi des CLI par la chargée de mission agriculture. En 2015, avec 3 sessions de CLI sur l'année et un interCLI de formation sur le foncier, cette mission a représenté 15 jours de travail pour la chargée de mission.

Compétences mobilisées : écoute, organisation, bonne compréhension du rôle de chaque partenaire (communes, Chambre d'agriculture), capacités à mettre en oeuvre la transversalité.

> en externe

25 jours par an en moyenne d'un chargé de mission de la CA de l'Isère pour l'animation des CLI et inter-CLI. Soit un budget de 75 000 € sur la période de 2010 à 2015.

Ressources financières

Dispositif financé de 2010 à 2015 par une subvention régionale dans le cadre de l'aide à la transmission et l'installation pour un montant total de 75 000 €, correspondant à 12 500 €/an sur 6 ans.